

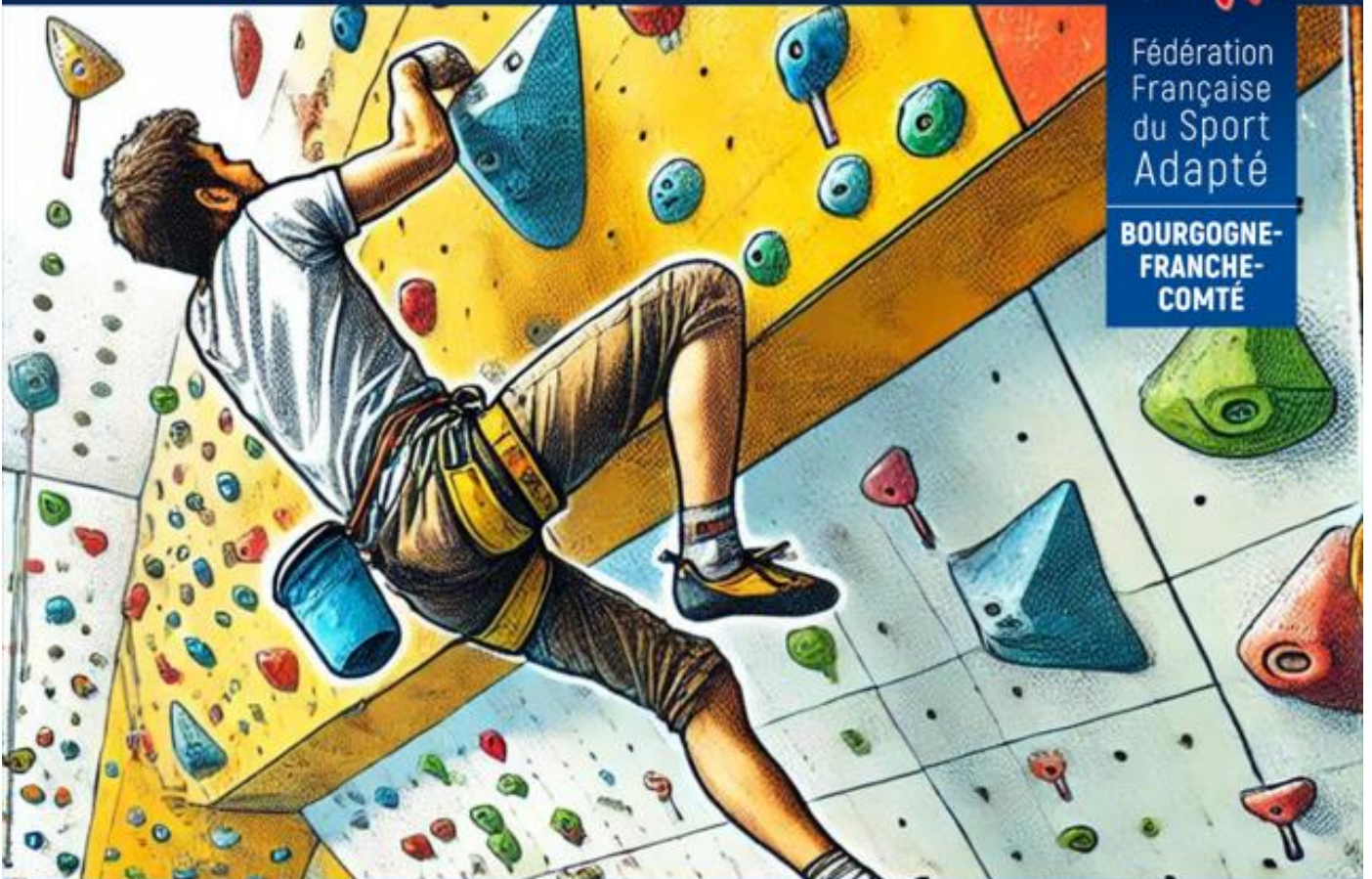
# CHAMPIONNAT REGIONNAL DE BOURGOGNE

## FRANCHE COMTE D'ESCALADE



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

BOURGOGNE-  
FRANCHE-  
COMTÉ



VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024  
SALLE D'ESCALADE MARIE PARADIS  
BESANÇON



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

 AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



# INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-escalade adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club **Le Soleil Brille Pour Tout le Monde** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **vendredi 22 novembre à Besançon**.

**Objectif de la compétition :** Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para-escalade adapté qui se tiendra du 28 au 30 mars (lieu à confirmer).

**Lieu de la compétition :** Le championnat se déroulera dans la salle Marie Paradis, 13 avenue Léo Lagrange, Besançon

## Contact et information sur la compétition :

- SIMIONATO Grégory, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Corinne Gaulard, animatrice du club accueil, 06.79.34.22.36, gaulardc@yahoo.fr

**Licence :** Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

*[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]*

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

**Frais d'inscription :** Des frais d'inscriptions de **10 €** sont demandés pour chaque sportif (comprenant 5€ d'entrée dans la salle). Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

**Aspect médical :** Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents.

# CONDITIONS DE LA COMPETITION

**Les catégories :** Les grimpeurs s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

- Moins de 14 ans
- Moins de 16 ans
- Moins de 18 ans
- Moins de 21 ans
- Adultes (+21 ans)

**Matériel du sportif :**

- Tenue de sport
- Chausson et baudrier (possibilité de louer sur place)

**Modalité de qualification au championnat de France :** Pour être qualifié au championnat de France d'escalade Sport Adapté, le sportif a besoin **de participer à ce championnat régional de Bourgogne-Franche-Comté**. Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

**Déroulement du championnat : (prévisionnel)**

- Accueil à partir de 15h00
- Compétition entre 15h30 et 18h00
- Remise des récompenses : à partir de 18h00

**Modalité d'inscription :**

**Fiche d'inscription excel** (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : [gregory.simionato@sportadapte.fr](mailto:gregory.simionato@sportadapte.fr)

Date limite d'inscription : Vendredi 8 novembre 2024.